



# BOUÉE INFOS

Septembre 2011 - N°173

Travaux sur la Chapelle  
de Rohars - Juillet 2011

## SOMMAIRE

Mot du Maire	1
Infos municipales	1-2 3-4
Info histoire locale	5
Manifestation	6

*Madame, Mademoiselle, Monsieur,*

*Voici venue l'heure de la rentrée, le moment de retrouver le chemin de l'école pour nos jeunes écoliers, celui du bureau ou de l'atelier pour les adultes. La reprise aussi des activités après un été assez décevant sur le plan de la météo, mais il nous reste l'espoir d'avoir une belle arrière saison, ce qui est toujours bon à prendre faute de mieux.*

*Quelques infos sur nos chantiers communaux : au moment où j'écris ces lignes je doute que le restaurant scolaire soit mis en service pour ce début septembre, mais bon, un peu de patience c'est une question de jours maintenant.*

*La reconstruction de la Chapelle de Rohars, quant à elle, se poursuit, la couverture sera terminée courant septembre puis suivra la pose des tomettes au sol, celle des huisseries, le chantier sera clos à l'automne.*

*Après ces quelques informations, il me reste, chers concitoyens, à vous souhaiter, grands et petits, une bonne rentrée et une bonne fin de saison.*

*Le Maire, Claude Rousseaux.*



## Distribution des sacs d'ordures ménagères

Les prochaines permanences pour la distribution des sacs d'ordures ménagères auront lieu:

**les samedis 15 et 22 octobre de 9h30 à 12h  
et le mercredi 19 octobre de 10h à 12h30 et de 16h à 19h**  
**Salle à côté de l'ancien restaurant scolaire**  
**Place de l'Eglise**

**COMPTE-RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL**

**CONSEIL MUNICIPAL DU 9 AOUT 2011**

**Le Conseil Municipal :**

\* **approuve** les comptes-rendus du Conseil Municipal des 1<sup>er</sup> et 17 juin 2011

\* **supprime le point 8** : Avis sur l'élaboration sur l'élaboration du futur Schéma Départemental de Coopération Intercommunale qui sera **vu au prochain conseil**

\* **approuve** l'avant projet définitif des travaux de la future bibliothèque et le plan de financement de l'opération, **autorise** le maire à solliciter les subventions et à lancer l'appel d'offres

\* **accepte** l'avenant n°1 du marché de maîtrise d'œuvre relatif aux travaux de la future bibliothèque, ce qui porte le montant à 7 902,70 € HT

\* **accepte** l'avenant n°1 de l'entreprise Rousteau lot 8 pour la construction du bâtiment accueil enfance d'un montant de 170,00 € HT ce qui porte le montant du marché à 12742,72 € HT

\* **accepte** l'avenant n°1 de l'entreprise Crusson lot 12 pour la construction du bâtiment accueil enfance d'un montant de 226,48 € ce qui porte le montant du marché à 84 079,01 € HT

\* **adopte** les nouveaux statuts du SYDELA (Syndicat Départemental d'Energie de Loire Atlantique) au 1<sup>er</sup> janvier 2012

\* **adopte** le rapport d'activité du service assainissement collectif de l'exercice 2010 établi par Véolia Eau

\* **prend note** du compte rendu du conseil d'école « Les Courlis » du 14 juin 2011, la directrice reprendra son poste à la rentrée, des rideaux seront installés courant du mois, l'ancien accueil périscolaire est mis à disposition des enseignantes provisoirement

\* **décide** de réaliser des trottoirs en face du bâtiment accueil enfance par l'entreprise Landais

\* **prend note** que les travaux du bâtiment accueil enfance se déroulent comme prévu

\* **est avisé** de la livraison prochaine du matériel de cuisine pour le nouveau bâtiment

\* **prend note** que les travaux de la Chapelle de Rohars prendront fin début octobre et que l'inauguration est prévue pour le printemps prochain avec les financeurs

\* **remercie** l'artiste Monsieur Moreau pour le don d'une demi-coque de bateau en bois qui sera installée à la Chapelle de Rohars

\* **est informé** des évaluations domaniales de 2 terrains situés dans le Bourg et une partie d'un terrain communal situé au lieu-dit « Couebas »

\* **prend note** de la notification de subvention du Conseil Général pour les travaux de PAVC 2011 de 16 874 €

\* **accepte** le devis d'Accès Réagis pour la pose d'un grillage près des portails de la salle des fêtes d'un montant de 752,12 €

\* **est informé :**

✓ que le contrat d'association avec l'école privée Sainte Thérèse prendra effet le 1<sup>er</sup> septembre 2011

✓ que les travaux de remise en état de la voirie suite à la tempête Xynthia ont été réalisés en juillet

✓ des remerciements de l'Office de Tourisme Loire et Sillon pour le prêt du podium lors de la fête bretonne à Lavau organisée par Diwan Savenay

✓ de la proposition de la Compagnie Lucarne d'organiser un récital guitare à l'église de Bouée

✓ de l'attente d'un devis du Sydelo pour l'éclairage public Route du Syl et Route du Tertre Rouge

✓ que la démarche qualité du transport scolaire a été réalisée par le Conseil Général

✓ qu'il y aura lieu de prendre un avis suite à l'enquête publique relative aux travaux des marais estuariens du nord de la Loire qui se termine le 22 août prochain

**OPAH 2009 – 2011 : DERNIÈRE LIGNE DROITE**

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) de la Communauté de communes Loire et Sillon touche à sa fin puisqu'elle s'achèvera le 31 décembre 2011.

Si vous souhaitez améliorer votre logement, nous vous invitons à contacter le Centre de l'Habitat 44, qui assure l'animation de l'OPAH, au 02-40-44-99-64 afin de connaître les aides dont vous pouvez bénéficier.

Par ailleurs, nous vous rappelons qu'un conseiller assure des permanences en mairie aux dates et horaires suivants :

Principes des permanences	9h – 10h30	11h – 12h30
1 <sup>er</sup> vendredi du mois	Savenay	Savenay
2 <sup>e</sup> vendredi du mois	Campbon	Quilly
3 <sup>e</sup> vendredi du mois	La Chapelle Launay	Prinquiau
4 <sup>e</sup> vendredi du mois	Malville	Bouée/Lavau sur Loire*

\*Bouée = mois impairs / Lavau sur Loire = mois pairs

## LILA

### NOUVEAU à partir du 1er septembre ABONNEMENT MENSUEL -26 ANS

Le réseau départemental Lila propose aux jeunes de moins de 26 ans un nouvel abonnement économique à compter du 1er septembre. Ainsi, pour 42 € par mois, il leur sera possible de voyager avec les réseaux Lila, Tan et Stran, au lieu de 54,90 € par mois (tarif tout public).

Les étudiants, les apprentis, les jeunes salariés... peuvent en bénéficier.

Les scolaires (jusqu'au lycée) bénéficient d'un abonnement scolaire spécifique encore plus attractif.

Pour obtenir la carte à distance, il suffit d'envoyer, dès à présent, le formulaire, disponible en mairie ou sur [loire-atlantique.fr](http://loire-atlantique.fr), complété à l'adresse indiquée, accompagné de la copie d'un justificatif d'identité et d'une photo d'identité récente. La carte sera envoyée au domicile du bénéficiaire dans un délais de 15 jours, après réception de la demande. Cette carte est délivrée gratuitement.

Pour être valable, elle doit être accompagnée d'un coupon mensuel vendu dans les points de vente habituels du réseau Lila (liste sur [loire-atlantique.fr](http://loire-atlantique.fr) ou sur la couverture des fiches horaires Lila) et l'usager devra bien entendu pouvoir justifier de son âge en cas de contrôle.

### ZEBRAS MATERIALISES SUR LA ROUTE

En partenariat avec le Conseil Général et la Communauté de communes Loire et Sillon, la Commune a engagé au printemps dernier une démarche qualité des points de montée et de descente du transport scolaire. L'objectif était de :

- Sécuriser les circuits de transport scolaire
- Pérenniser les points d'arrêts
- Maîtriser le temps des trajets scolaires

Une commission sécurité a diagnostiqué et validé les points de ramassage de la commune qui ont ainsi été matérialisés par un zébra jaune au sol. Le zébra indique aux conducteurs le lieu de stationnement du car et aux parents le lieu de ramassage et de dépose des élèves.



**Tous les jours, nous sommes chez vous.  
Pour une fois, venez chez nous.**

Les 17 et 18 septembre, lors des premières Journées de l'industrie électrique EDF, venez visiter les installations industrielles de la centrale EDF de Cordemais.

Durant deux journées, les équipes sur site se relayeront pour faire découvrir au grand public leurs installations et témoigner de leur métier d'électricien au travers de conférences et de visites guidées.

A cette occasion, le public aura l'opportunité de comprendre comment est produite l'électricité, quels sont ses métiers et quels dispositifs de sûreté sont mis en place sur les centrales.

Inscriptions et information sur

<http://cordemais.edf.com>

*Les Journées de l'industrie électrique sont une opération nationale organisée par le Groupe EDF  
L'ensemble des sites de production du Groupe sont ouverts aux visites les 17 et 18 septembre.*

*Plus d'information sur [www.edf.com](http://www.edf.com)*

## LES JOURNÉES DU PATRIMOINE

A BOUEE, tout un programme :

### Visite de l'église Notre-Dame

**Dimanche 18 septembre de 14h à 18h**

Proposée par le groupe d'histoire locale

### Visite du site de la chapelle Ste Anne en restauration

**et du port de Rohars**

**Dimanche 18 septembre de 10h à 19h**

Proposée par Les Amis de la chapelle de Rohars

### Exposition souvenir dans l'atelier d'Yvon Labarre

13 Place de l'église

**Samedi 17 et dimanche 18 septembre de 14h à 18h**

Proposée par Jean Voisin

### Exposition de peintures et sculptures d'artistes de la région

**Dimanche 18 septembre de 14h30 à 19h**

L'Epicerie d'Art - Route de la Violière



*Programme complet des animations de "la Cité de l'estuaire"  
sur le site Internet de la commune [www.bouee.fr](http://www.bouee.fr)*

**OBJECTIF CITOYEN**

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT RECENSER. ET TOI ???

[www.defense.gouv.fr](http://www.defense.gouv.fr)  
Rubrique "Jeunes et JAPD"

**LE RECENSEMENT MILITAIRE**  
**donne des DROITS**

**QUI ?** Garçons et filles de nationalité française  
**OÙ ?** À la mairie de ton domicile  
**QUAND ?** Dès 16 ans  
**AVEC QUOI ?** Ta carte d'identité  
Le livret de famille  
**POURQUOI ?** Un justificatif de domicile  
Pour être inscrit sur les listes électorales  
Pour te présenter aux examens et concours soumis à l'autorité publique  
(CAP, BEP, Baccalauréat, permis de conduire, etc.)

Centre du Service National de NANTES  
**02 28 24 26 24**

Pour plus de renseignements, contacter le

SGA

## Le Champ Blanc

Le Champ-Blanc, ou le Champ-Bian comme disaient les anciens, est un hameau de quelques maisons mitoyennes, au bord de la petite route qui conduit de Méréal à la Bresse, à la lisière du marais de la Roche.

Le lieu n'a longtemps compté qu'une seule maison et son existence est attestée au moins à partir du XVII<sup>e</sup> siècle. Les constructions actuelles datent du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.

On sait peu de choses sur l'histoire d'un hameau aussi modeste, dont les propriétaires comme les habitants n'appartenaient pas aux classes les plus illustres. On peut cependant retrouver quelques bribes dans les archives.

Le Champ-Blanc était dans la mouvance de la seigneurie de la Cour-de-Bouée. Ses habitants devaient donc s'adresser à la justice seigneuriale dans certaines circonstances de leur vie. Ainsi, le 27 avril 1768, Marguerite Cheminet, dont le mari, Jean Cadoret, est décédé au Champ-Blanc le 31 mars précédent, âgé de 77 ans, vient au greffe pour demander la tutelle des deux enfants mineurs que lui a laissés le défunt. Celui-ci a procréé jusqu'à un âge très avancé car les deux garçons n'ont que 14 et 9 ans. Devant le juge de la seigneurie, qu'on appelle le sénéchal, comparaissent 12 parents des mineurs qui donnent leur accord pour que la mère soit instituée tutrice de ses enfants.

Les justices seigneuriales furent abolies par la Révolution et cessèrent leur activité à la fin de 1790. Ce sont les justices de paix qui reprurent leurs attributions. Il pouvait s'agir de régler de menus conflits comme celui qui opposa en 1792 Pierre Craheix, laboureur au Champ-Blanc, et un jeune homme de Prinquiau, Georges Desmars, qu'il avait eu quelques temps comme domestique. L'engagement avait eu lieu à la Saint-Pierre, c'est-à-dire le 29 juin, moyennant la somme de 15 livres, une paire de bas, une paire de culottes et une paire de sabots. Mais, dès le 8 septembre, Pierre Craheix congédia son valet sans lui avoir rien payé ni fourni, si ce n'est une paire de sabots. Le juge de paix condamna Craheix à payer 3 livres de gages à son ancien domestique.

Quelques années plus tard, en 1801, Pierre Craheix fut appelé à nouveau devant la justice de paix, cette fois-ci par sa propriétaire, Madeleine Seignard, veuve Bessard, qui lui reprochait d'avoir négligé d'effectuer certaines réparations à la métairie du Champ-Blanc, lorsqu'il en était sorti, à la Toussaint précédente. Il fut condamné à lui verser une indemnité de 75 francs et aux dépens.



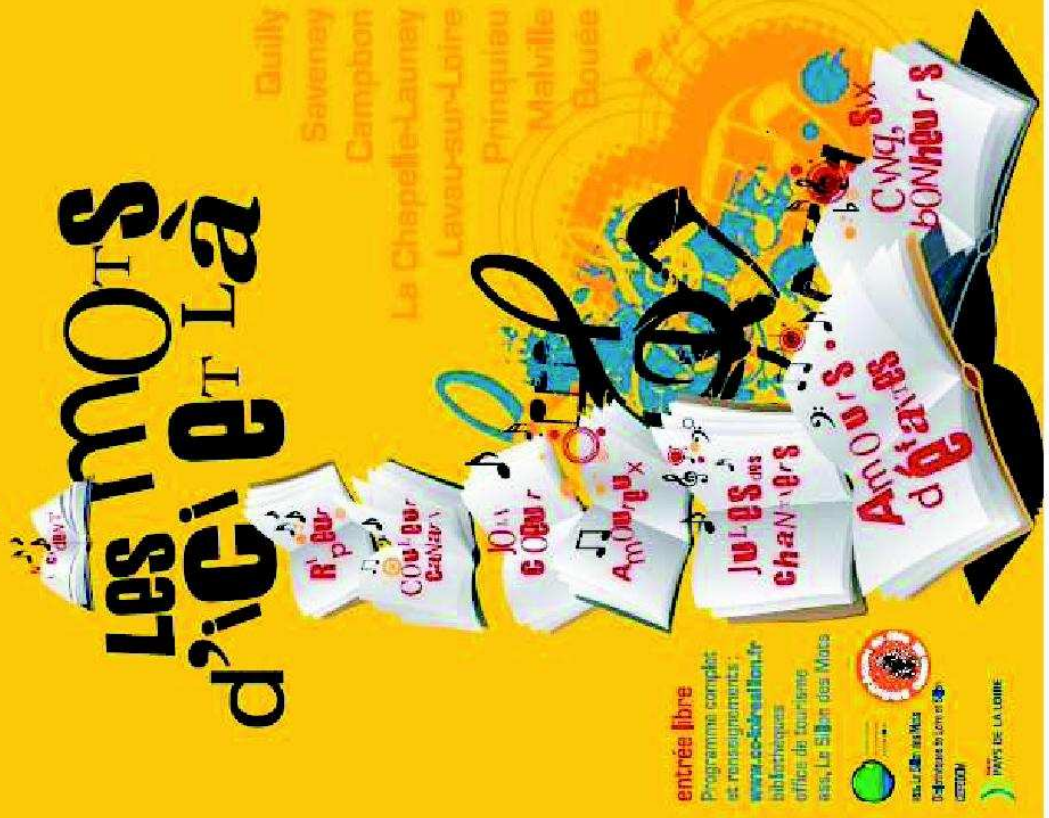
Le Champ-Blanc, avec une seule maison, tel qu'il apparaît sur le plan cadastral de 1827

Madeleine Seignard avait affermé sa métairie du Champ-Blanc dès avant le départ de Craheix à un nouveau couple, François Lécuyer et Elisabeth Guibert. Un détail des conditions du bail est intéressant à remarquer : les pre-neurs devaient à la bailleuse chaque année le tiers des grains à la mesure et le treizième en gerbes. Avant la Révolution, il était habituel que les fermiers doivent le tiers des grains à leur propriétaire. Le treizième que Madeleine Seignard demandait en plus correspondait à l'ancienne dîme ecclésiastique qui avait été supprimée. Mais, cette suppression n'avait pas bénéficié aux fermiers, seulement aux propriétaires. Comme la dîme était prélevée en gerbes, sur le lieu de récolte, par les décimateurs ou leurs fermiers, l'avantage complémentaire que réclamaient les propriétaires se percevait de la même façon. Outre ces redevances en grains, les fermiers du Champ-Blanc devaient 129 francs par an. Les grains dus à la propriétaire étaient évalués à 50 francs par an. On voit ainsi que la somme à laquelle avait été condamné Pierre Craheix n'était pas négligeable.

Lecture et musique en Loire et Sillon  
du 30 sept. au 9 oct. 2011

# LES MOTS d'ici ET Là

Quilly  
Savenay  
Campan  
La Chapelle-Launay  
Lavaur-sur-Loire  
Prinquiau  
Malville  
Bouée



**Bibliothèques en Fête**  
**du 30 septembre au 9 octobre 2011**  
Un rendez-vous annuel à ne pas manquer :  
le festival « Lecture et Musique »  
des bibliothèques du canton

## **BOUÉE**

**Samedi 1<sup>er</sup> octobre à 18 H 30**

**Château de la Bessardais**  
(route de Cordemais)

« **Amours défaits** » d'Antoine George

Lecteur : **Henri MARIEL**,  
comédien et metteur en scène nantais  
Musiciens du CEFEDM Bretagne Pays de Loire

Pour adultes - Entrée libre

Soirée proposée par la Bibliothèque Municipale,  
la communauté de communes Loire et Sillon  
et l'association Le Sillon des Mots

Prochain BOUEE INFOS N°174

Dépôt des articles et annonces à la mairie ou  
par courriel [mairie.bouee@wanadoo.fr](mailto:mairie.bouee@wanadoo.fr) jusqu'au 15 octobre 2011